



GUIRY EN VEXIN

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 14 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux un, le quatorze avril à 20h15,
Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Michel CATHALA, Maire

Présents : M Michel CATHALA - M Dominique FLAMENT - Mme Agnès BERNARD- M Nicolas de MAISTRE - M Dominique BERSIER – Mme Sophie MULLER – M Jean-Baptiste MATHON - M Gabriel de MONTFORT - M Timothée JAILLET

Absents excusés : Mme Elisabeth LE BOUCHER (pouvoir à Mme Agnès BERNARD)

Secrétaire de séance : Mme BUSSO Laure

Ordre du jour

- 1 - Lecture et approbation du compte rendu du 15 décembre 2021
- 2 - Vote du Compte Administratif Budget de la Commune 2021
- 3 - Vote du compte Administratif Budget Annexe 2021
- 4 - Vote des Comptes de Gestion du Percepteur
- 5 - Vote des Taxes
- 6 - Vote du Budget Primitif du Budget de la Commune 2022
- 7 - Vote du Budget Primitif du Budget Annexe 2022
- 8 - Compte rendus des divers syndicats et de la CCVC.
- 9 - Démission Monsieur le maire de la CCVC
- 10 - Questions diverses.

1- Lecture et approbation du procès-verbal du 15 décembre 2021

Après lecture, le procès-verbal du 15 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

2- Vote du Compte Administratif 2021 du budget de la Commune

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2021 de la commune, qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	137 033,38 euros
Recettes de fonctionnement	139 298,16 euros
Excédent reporté	107 907,05 euros
Résultat de clôture 2021	110 171,83 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses investissement	257 577,95 euros
Recettes investissement	366 098,95 euros
Excédent reporté	105 478,20 euros
Excédent de clôture 2021	213 999,20 euros

Résultat de clôture 2021 324 171,03 euros

En l'absence de M CATHLA, Maire, qui s'est retiré, et sous la présidence de M Dominique FLAMENT Adjoint au Maire, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des membres présents le Compte Administratif du Budget Communal 2021.

3- Vote du Compte Administratif 2021 du Budget Annexe

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2021 du Budget Annexe, qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	6 850,00 euros
Recettes de fonctionnement	23 049,00 euros
Excédent reporté	22 257,15 euros
Excédent de clôture 2021	38 456,15 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses investissement	17 437,21 euros
Recettes investissement	28 000,00 euros
Déficit reporté	5 513,11 euros
Excédent de clôture 2021	16 075,90 euros

Résultat de clôture 2021 54 532,05 euros

En l'absence de M CATHALA, Maire, qui s'est retiré, et sous la présidence de M Dominique FLAMENT, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des membres présents le Compte Administratif du Budget Annexe 2021.

4 – Vote des Compte de Gestion du Percepteur,

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, les Comptes de Gestion 2021 établis par M le trésorier de Magny en Vexin. Après avoir constaté que les résultats étaient identiques aux Comptes Administratifs

2021 de la Commune et du Budget Annexe, ils sont votés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

5 - Vote des Taxes

Après délibération, pour l'année 2022, il est décidé, par l'assemblée délibérante, de conserver le taux des taxes inchangé :

- TFB 20.18%
- TFNB 37.14%

6 – Vote du Budget Primitif 2022 de la Commune

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2022, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a voté à l'unanimité le Budget Primitif de la Commune, tel qu'il est présenté :

Vote du BP 2022 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :	205 830,86 euros
Recettes :	105 659,03 euros
Excédent reporté 2021	100 171,83 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :	714 099,20 euros
Recettes :	500 100,00 euros
Excédent reporté 2021	213 999,20 euros

7 – Vote du Budget Primitif 2022 du Budget Annexe

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2022, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a voté à l'unanimité le Budget Primitif Annexe, tel qu'il est présenté :

Vote du BP 2022 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :	45 456,15 euros
Recettes :	24 000,00 euros
Excédent reporté 2021	21 456,15 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :	33 075,90 euros
Recettes :	17 000,00 euros
Excédent reporté 2021	16 075,90 euros

8- Compte rendus des divers syndicats et de la CCVC

- Conservatoire de musique : 4 élèves de la commune de guiry la participation communale s'élève à 30 euros par élève. Rupture de la convention avec le Directeur.
- SMIRTOM : Hausse de la TAGP (taxe générale des activités polluantes). Taxe passe à 97 euros par habitant (un effort est fait car normalement 107 euros par habitant). Bientôt fin de distribution des bacs. Distribution prochaine des composteurs (1/3 – 300 L et 2/3 – 600 L)
- SIAA : M de Manito demande autorisation à la préfecture d'avoir uniquement 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant. Quand vente d'une maison, obligation de faire contrôler la fosse, etc... Véolia commence les contrôles de conformité dans les communes.
- SIRS : auparavant 26 élèves au petit bus de ramassage scolaire. Actuellement 16 dont 5 enfants de guiry. La part communale s'élève à 1,46 euros/habitant et à 58,36 euros/enfant prenant le bus. Soit un total de 503.78 euros.
- SIBVAM : le syndicat va être absorbé par un plus gros syndicat. Le préfet a donné son accord pour la fin du SIBVAM, qui va être remplacé par le SMSO (Syndicat Mixte Seine Ouest). Un chantier est en cours sur le marais de l'aubette.
- PNR : La charte doit aboutir. Elle doit être votée pour le 16 mai 2022. La charte doit être présentée devant le conseil régional le 06 juillet 2022.

9- Démission de Monsieur le maire de la CCVC

Monsieur le maire informe le conseil municipal de son désir de démissionner de son poste de délégué titulaire de la CCVC.

Après un tour de table, et le refus de se présenter de l'ensemble du conseil municipal, Monsieur Dominique Flament se propose en tant que délégué titulaire. Enfin, Monsieur Dominique Bersier se propose en tant que délégué suppléant.

10- Questions diverses

- Présentation et refus des devis de démoissage de l'église (16 000 euros dont 40% DRAC) et des logements sociaux (33000 euros).
- UMVO : facture de 800 euros pour livraison du site. A contester
- Le mur de la parcelle voisine de M Léonardy (appartenant au conseil départemental, 210 m²) s'est partiellement écroulé. La commune les a contacté, car nous sommes intéressés par la parcelle, pour faire un local communal. Ils n'ont aucun acte de propriété et vont voir si ils paient des impôts pour cette parcelle.

- Terrain Marzet : le département ne finance pas l'achat, mais aide pour les travaux d'aménagement
- Une personne du département a été rencontrée concernant le cheminement à l'entrée de Guiry. 2 projets possibles : le premier : cheminement à gauche. Le deuxième à droite, le long de la propriété de M et Mme Coveliers.
- Suite au rdv avec la présidente du département (+ 4 personnes du conseil départemental) le 13 avril, concernant les problèmes de circulation des camions dans le village.
- Vidéo surveillance : énorme baisse des subventions. La mairie fait faire un devis pour les brancher sur la fibre optique plutôt que sur des batteries.

Fin de séance à 23h00.

Délibérations prises au cours de cette séance :

- D01-2022 : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 DU BUDGET PRINCIPAL
- D02-2022 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL
- D03-2022 : VOTE DES TAUX DES TAXES 2022
- D04-2022 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2022
- D05-2022 : VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2022
- D06-2022 : AFFECTATION DE RESULTAT BUDGET PRINCIPAL 2022
- D07-2022 : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 DU BUDGET ANNEXE
- D08-2022 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET ANNEXE
- D09-2022 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE 2022
- D10-2022 : AFFECTATION DE RESULTAT BUDGET ANNEXE 2022
- D11-2022 / UTILISATION DES COMPTES 623
- D12-2022 : DEMISSION DU MAIRE DE LA CCVC ET NOMINATION NOUVEAUX DELEGUES

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

SIGNATURES

M Michel CATHALA
Maire

Mme Agnès BERNARD
Adjointe au maire

M Dominique FLAMENT
Adjoint au maire

M Dominique BERSIER
Membre

Mme Sophie MULLER
Membre

M Gabriel de MONTFORT
Membre

M Nicolas de MAISTRE
Membre

M Jean-Baptiste MATHON
Membre

M Timothée JAILLET
Membre

M Elisabeth LE BOUCHER
Membre